



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 1^{er} juin 2023 portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'ingénieur hospitalier domaine génie biologique et biomédical,

ARRÊTE

Article 1 : Le candidat dont le nom suit, est admis à concourir :

Monsieur Edmond CABART

Article 2 : Le Directeur chargé de la Direction des Relations Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Chartres, le 20 juillet 2023

P/ Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines,
Par déléation, la Responsable du Pôle développement social

